
Gestion Provinciale Ltée
Rapport Annuel
Le 31 Mars 2013

Gestion Provinciale Ltée
Place du Chancery
Fredericton, Nouveau-Brunswick
Canada E3B 5H1

ADMINISTRATEURS

Président du conseil, Paul Robichaud, ministre
Bruce Northrup, ministre
Danny Soucy, ministre
Blaine Higgs, ministre
Président, M. Denis Caron
Vice-président, M. Eric Beaulieu
M. Byron James
M. Robert Rioux

COMITÉ EXÉCUTIF

Président du conseil, Paul Robichaud, ministre
Président, M. Denis Caron
Vice-président, M. Eric Beaulieu
Secrétaire-trésorier, M. Edward Kinley

VÉRIFICATEUR

Vérificateur général du Nouveau-Brunswick

CONSEILLER JURIDIQUE

Cabinet du Procureur général du Nouveau-Brunswick

GESTION PROVINCIALE LTÉE

2013

Gestion provinciale Ltée (GPL) permet au gouvernement du Nouveau-Brunswick de concrétiser des investissements stratégiques qui complètent les activités de développement social et économique de la province.

À part le rôle ordinaire de gestion de son portefeuille d'investissements, GPL a entrepris un grand projet de rénovation visant un immeuble de bureaux et un emplacement pour le centre national des services de paye à Miramichi. Le projet a été le point saillant des activités de GPL en 2013. GPL a réuni une équipe de gestion de projet provenant du ministère des Transports et de l'Infrastructure, du ministère du Développement économique, de la Société de développement régional ainsi que du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux pour entreprendre cet important projet de plusieurs millions de dollars. Les phases initiales du projet ont compris l'élaboration d'un budget, l'ordonnancement, la conception, la préparation de l'emplacement, le nettoyage et l'enlèvement d'équipement et de matériel. Une équipe d'entrepreneurs locaux a été retenue pour commencer les travaux. Le projet s'écartait des activités courantes de GPL et a exigé d'importants efforts de gestion de projet. À la fin de l'année, les travaux étaient presque achevés, mais l'occupation de l'immeuble n'a eu lieu qu'à l'été de 2013.

Le présent rapport inclut les états financiers de GPL et le portefeuille connexe d'investissements.

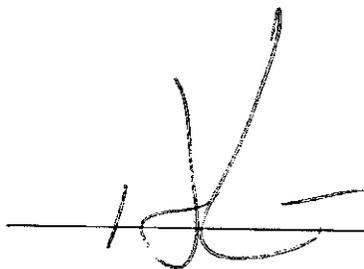


Victor Boudreau
Respectueusement soumis par
le ministre responsable pour la Gestion Provinciale Ltée

États financiers de

Gestion provinciale Itée

Le 31 mars 2013



Directeur

Approuvé par le conseil



Directeur



BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU NOUVEAU-BRUNSWICK

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au président et au conseil d'administration de
Gestion provinciale ltée

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de Gestion provinciale ltée, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2013, et les états des résultats, de l'évolution de la dette nette, de l'évolution de l'excédent accumulé et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme l'explique la note 4 afférente aux états financiers, la direction a utilisé des estimations pour établir la valeur comptable de l'actif net acquis au cours de l'exercice précédent. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir les éléments probants appropriés et suffisants pour conclure que les éléments d'actif identifiables acquis et du passif pris en charge dans le cadre de l'acquisition d'entreprise ont été enregistrés à leur juste valeur. Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si de rajustements aux montants déclarés au titre des immobilisations corporelles et du passif environnemental étaient nécessaires. L'opinion de l'auditeur prédécesseur sur les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2012 était assortie d'une réserve en raison des effets possibles d'une limitation de l'étendue de l'audit similaire.

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences de la question décrite dans le paragraphe Fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Gestion provinciale ltée au 31 mars 2013, ainsi que des résultats de ses activités, de l'évolution de sa dette nette, l'évolution de son excédent accumulé et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Autre élément

Les états financiers de Gestion provinciale ltée pour l'exercice clos le 31 mars 2012 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion avec réserve au 26 septembre 2012 pour les raisons décrites au paragraphe Fondement de l'opinion avec réserve.

La vérificatrice générale,

Kim MacPherson

Kim MacPherson, c.a.

Fredericton, (N.-B.)
Le 7 avril 2014

Gestion provinciale ltée
État de la situation financière
au 31 mars

	2013	2012
Actifs financiers	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	512 732	227 008
Débiteurs	178 191	230 634
TVH à recevoir	75 123	-
Montant dû de la province du Nouveau-Brunswick	-	700 000
Projets de développement industriel (note 5)		
Prêts aux sociétés clientes	4 650 126	-
Placement en actions	2 450 433	2 577 000
Moins : provision pour pertes	(2 468 433)	(2 577 000)
Total des actifs financiers	5 398 172	1 157 642
Passif		
Créditeurs et charges à payer	1 419 048	182 101
Passif environnemental (note 4)	1 600 000	1 600 000
Montant dû à la province du Nouveau-Brunswick (note 6)	9 833 334	5 000 000
Total du passif	12 852 382	6 782 101
Dette nette	(7 454 210)	(5 624 459)
Capitaux propres		
Autorisées		
599 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 \$ chacune		
Émises		
500 actions ordinaires	5 000	5 000
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 3)	4 518 965	5 980 000
Frais payés d'avance	11 425	-
Stock	-	400 000
	4 530 390	6 380 000
(Déficit) excédent accumulé	(2 928 820)	750 541
Passifs éventuels (note 11)		
Engagements (note 12)		

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

Gestion provinciale ltée**État des résultats****pour l'exercice se terminant le 31 mars**

	2013	2012
Recettes	\$	\$
Contributions provinciales	1 178 250	7 117 760
Contribution de la Société de développement régional	-	250 000
Commission de garantie	168 750	180 461
Recouvrement de contribution	-	62 549
Recettes diverses (note 7)	711 169	-
Recettes de location	12 000	21 200
Recettes d'intérêts	71 379	1 193
	<hr/> 2 141 548	<hr/> 7 633 163
Charges		
Subventions de développement	1 178 250	7 117 760
Charges diverses (note 7)	811 039	-
Charges d'exploitation (note 8)	630 736	427 985
Dévaluation du bâtiment (note 3)	2 920 649	-
Intérêts sur les prêts assortis de conditions avantageuses	271 301	-
Remboursement d'un recouvrement de contribution	-	62 549
Honoraires	5 000	3 850
Divers	3 934	281
	<hr/> 5 820 909	<hr/> 7 612 425
(Déficit) excédent annuel	(3 679 361)	20 738

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

Gestion provinciale ltée**État de l'évolution de la dette nette****pour l'exercice se terminant le 31 mars**

	2013	2012
	\$	\$
(Dette) actifs financiers nets, au début de l'exercice	(5 624 459)	734 803
(Déficit) excédent annuel	(3 679 361)	20 738
Acquisition d'entreprises	-	(6 600 000)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 737 289)	-
Disposition d'immobilisations corporelles	277 675	220 000
Disposition des stocks	400 000	-
Déévaluation du bâtiment	2 920 649	-
Variation nette des frais payés d'avance	(11 425)	-
Augmentation de la dette nette	(1 829 751)	(6 359 262)
Dette nette, à la fin de l'exercice	(7 454 210)	(5 624 459)

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

Gestion provinciale ltée**État de l'évolution de l'excédent (déficit) accumulé****pour l'exercice se terminant le 31 mars**

	2013	2012
Excédent accumulé, au début de l'exercice	750 541	729 803
(Déficit) excédent annuel	(3 679 361)	20 738
(Déficit) excédent accumulé, à la fin de l'exercice	(2 928 820)	750 541

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

**Gestion provinciale Itée
État des flux de trésorerie**

pour l'exercice se terminant le 31 mars

	2013	2012
	\$	\$
Activités d'exploitation		
(Déficit) excédent annuel	(3 679 361)	20 738
Postes n'exigeant pas de déboursés :		
Recettes d'intérêts sur prêts assortis de conditions avantageuses	(70 093)	-
Charges d'intérêts sur prêts assortis de conditions avantageuses	271 301	-
(Diminution) augmentation de la provision pour pertes	(36 567)	64 557
Pertes sur la vente d'immobilisations	102 054	-
Dévaluation du bâtiment	2 920 649	-
Changements aux éléments hors trésorerie (Note 13)	1 902 842	845 967
	1 410 825	931 262
Activités d'investissement		
Émission de prêts	(5 000 000)	
Remboursement de prêt	203 233	87 549
	(4 796 767)	87 549
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'entreprises	-	(6 600 000)
Produits de la vente d'immobilisations	575 621	220 000
Acquisition d'immobilisations	(1 737 289)	-
	(1 161 668)	(6 380 000)
Activités de financement		
Augmentation du montant dû à la province du Nouveau-Brunswick	4 833 334	4 935 443
Remboursement à la province du Nouveau-Brunswick	-	(87 549)
	4 833 334	4 847 894
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	285 724	(513 295)
Solde de trésorerie, au début de l'exercice	227 008	740 303
Solde de trésorerie, à la fin de l'exercice	512 732	227 008

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

Gestion provinciale Itée

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2013

1. Description des activités et dépendance économique

Gestion provinciale Itée (la « Société ») a été constituée en 1973, en vertu de la *Loi sur les compagnies* de la Province du Nouveau-Brunswick, et s'est ensuite enregistrée en vertu de la *Loi sur les corporations commerciales*. La Société est une propriété exclusive de la Province du Nouveau-Brunswick (la « Province ») et elle est responsable de l'administration d'investissements dans des projets de développement industriel. La Province fournit le financement des projets approuvés et elle est responsable du règlement de toute garantie. L'administration des affaires de la Société est assurée par les employés de la Province sous la direction du conseil d'administration de la Société. Tous les coûts relatifs à ces employés sont pris en charge par la Province et ne sont pas constatés dans les présents états financiers. La Société est exemptée de l'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)d) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada.

2. Résumé des conventions comptables importantes

La direction a préparé les présents états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP). Pour ce faire, la Société a adopté les normes comptables qui figurent aux chapitres SP 1201 « Présentation des états financiers », SP 3410 « Paiements de transfert » et SP 3450 « Instruments financiers ». Ces normes comptables n'ont pas une incidence importante; elles modifient seulement la présentation de renseignements dans les notes afférentes aux états financiers. Les états financiers des exercices précédents, y compris les chiffres comparatifs, n'ont pas été redressés. Les principales conventions comptables utilisées sont les suivantes :

Classement des actifs

Les actifs sont classés comme des actifs financiers ou non financiers. Les actifs financiers peuvent servir à couvrir les passifs existants ou à financer des activités futures et ils ne doivent pas être utilisés dans le cours normal des activités. Les actifs non financiers sont des actifs acquis, construits ou développés qui ne servent pas normalement à couvrir les passifs existants, mais servent plutôt à offrir des services gouvernementaux. Ils peuvent être consommés dans le cours normal des activités et ils ne doivent pas être revendus. Les actifs non financiers incluent les frais payés d'avance, le stock et les immobilisations corporelles.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie englobent l'encaisse détenue dans un établissement financier.

Projets de développement industriel – prêts aux sociétés clientes

Les prêts aux sociétés clientes sont initialement comptabilisés au prix coûtant et déclarés au moindre du coût et de la valeur recouvrable nette au moyen d'une provision pour moins-value. L'intérêt non perçu sur les prêts émis par la Société est imputé à l'exercice pendant lequel lesdits prêts ont été consentis et il est amorti dans les recettes au cours de la durée des prêts.

Gestion provinciale Itée

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2013

Projets de développement industriel – placement en actions

Le placement en actions de la Société est comptabilisé au prix coûtant. Lorsqu'un placement subit une moins-value durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. Cette réduction n'est pas reprise s'il se trouve que le placement remonte par la suite.

La Société conserve une provision pour pertes d'investissement afin de constater les pertes éventuelles liées aux projets de développement industriel, lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Conformément à la décision 74-57 du Conseil du Trésor, les pertes découlant des investissements financés par des avances de la Province sont assumées par cette dernière au moyen d'une réduction de la dette à long terme de la Société. À la suite de cette prise en charge par la Province, toute perte enregistrée à titre de charge par la Société est contrebalancée par un recouvrement de la part de la Province.

Subventions de développement

Les subventions de développement sont imputées à l'exploitation et recouvrées par la Province.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, bien qu'elles soient évaluées à des fins d'utilisation finale, sont comptabilisées au prix coûtant moins l'amortissement accumulé. La valeur des immobilisations corporelles est réduite lorsque les conditions indiquent qu'elles ne contribuent plus à la capacité de la Société d'offrir des services, ou lorsque la valeur des avantages économiques futurs liés à ces immobilisations est inférieure à leur valeur comptable nette. Toute réduction de valeur est comptabilisée comme une charge dans l'état des résultats.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au prix coûtant et amorties selon la méthode linéaire pendant leur durée de vie utile estimative.

Comptabilité d'exercice

Les recettes et les charges sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice. Cette méthode consiste à constater les recettes au cours de l'exercice où ont lieu les faits auxquels elles se rapportent, elles sont gagnées et mesurables; les charges sont constatées au cours de l'exercice où les transactions ont lieu, les ressources sont consommées et mesurables.

Contributions de la Province et recettes

Les contributions de la Province et les commissions de garantie sont enregistrées lorsqu'elles sont gagnées. Les recettes d'intérêt sont enregistrées selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les recouvrements de contribution sont enregistrés à la réalisation.

Gestion provinciale ltée

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2013

Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction de la Société fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants constatés des actifs et des passifs et sur les renseignements présentés sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants constatés des recettes et des charges au cours des périodes visées. Les principales estimations se rapportent à l'évaluation des prêts aux sociétés clientes et de leurs actions, de la juste valeur de l'actif net acquis dans les regroupements d'entreprises et du passif environnemental. Il est possible que les résultats réels diffèrent des meilleures estimations de la direction, au fur et à mesure que d'autres renseignements deviendront disponibles.

Paiements de transfert

Les paiements de transfert sont des transferts d'argent à un organisme sans que la Société obtienne directement des biens ou des services en retour (p. ex. : des subventions).

Les paiements de transfert sont comptabilisés comme charges dans les états financiers de la Société pendant la période où l'événement nécessitant un transfert s'est produit, pourvu que ledit transfert soit autorisé et que les critères d'admissibilité aient été satisfaits.

3. Immobilisations corporelles

Coût	Terrain	Bâtiments	Équipement	Total 2013	Total 2012
Solde d'ouverture	972 200 \$	4 750 000 \$	257 800 \$	5 980 000 \$	-
Acquisitions	-	1 737 289	-	1 737 289	5 980 000
Disposition	-	(24 475)	(253 200)	(277 675)	-
Réduction de valeur / dévaluation	-	(2 920 649)	-	(2 920 649)	-
Solde de clôture	972 200 \$	3 542 165 \$	4 600 \$	4 518 965 \$	5 980 000 \$
Amortissement accumulé	-	-	-	-	-
Valeur comptable nette	972 200 \$	3 542 165 \$	4 600 \$	4 518 965 \$	5 980 000 \$

Après la fin de l'exercice, le bâtiment et la propriété ont été évalués et une moins-value de 2 920 649 \$ a été comptabilisée dans les présents états financiers comme réduction de la valeur des immobilisations corporelles.

Au cours de l'année, la Société a encouru des charges d'améliorations locatives de 115 605 \$. Ces charges ont été remboursées par le gouvernement fédéral et elles n'ont pas été comptabilisées dans les présents états financiers.

Gestion provinciale ltée

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2013

4. Évaluation de l'actif et du passif environnemental de l'exercice précédent

Le 23 juin 2011, la Société a acquis la totalité des actions des sociétés Umoe Solar New Brunswick Inc. et Fornebu Development Corporation et, par conséquent, elle a fourni des états financiers consolidés pour l'exercice financier antérieur. Étant donné la fusion des entités, il n'est plus nécessaire d'avoir recours à la consolidation pour les états financiers au 31 mars 2013.

Certains actifs acquis et certains passifs pris en charge lors de l'acquisition d'entreprises au cours des exercices antérieurs ont été comptabilisés dans les états financiers de la Société pour l'exercice précédent en utilisant les estimations de la direction pour déterminer la valeur comptable.

Les bâtiments acquis comprennent un actif comptabilisé à 1,5 million de dollars. Ce bâtiment n'avait pas été évalué au moment de l'acquisition, ni au 31 mars 2013 et, par conséquent, on ne sait pas si l'estimation de la valeur comptable préparée par la direction se rapproche de la juste valeur. La direction continue d'évaluer les possibilités d'utilisations du bâtiment.

La direction a continué de comptabiliser un passif environnemental estimé à 1,6 million de dollars dans les états financiers. Cependant, d'autres consultations ont eu lieu avec le ministère des Transports et de l'Infrastructure et avec le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux et on a estimé que le coût de l'assainissement pourrait atteindre 6,5 millions de dollars selon l'utilisation future du bien et les décisions que prendra la direction. Étant donné l'incertitude concernant les utilisations éventuelles et les répercussions financières, on ne sait pas si, au 31 mars 2013, l'estimation de la valeur comptable du passif préparée par la direction reflète la juste valeur au moment de l'acquisition.

5. Projets de développement industriel – Prêts et actions

	Prêts	Actions	31 mars 2013	31 mars 2012
Prêts et investissements	4 650 126 \$	2 450 433 \$	7 100 559 \$	2 577 000 \$
Moins : provision pour pertes	18 000	2 450 433	2 468 433	2 577 000
	4 632 126 \$	- \$	4 632 126 \$	- \$

Les prêts sont représentés par un prêt de 4 632 126 \$ et une avance-subvention de 18 000 \$. Les actions représentent un investissement de 15,75 % dans les actions ordinaires d'une société émettrice privée. La provision pour pertes sur les prêts des projets de développement industriel est comptabilisée lorsqu'un prêt en cours est jugé irrécouvrable. La provision pour pertes sur les investissements à long terme est comptabilisée lorsqu'un investissement subit une moins-value.

Gestion provinciale ltée

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2013

6. Montant dû à la province du Nouveau-Brunswick

Le montant à payer à la province du Nouveau-Brunswick représente les avances sans intérêt de la Province qui doivent être remboursées à partir du recouvrement des sommes investies dans des projets de développement industriel. Toutes les pertes résultant d'investissements financés par cette dette réduisent le montant à rembourser. La provision pour pertes liées aux projets de développement industriel est comptabilisée lorsqu'un prêt en cours est jugé irrécouvrable et, par conséquent, la provision pour le montant à payer à la province du Nouveau-Brunswick est aussi corrigée.

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Solde d'ouverture	7 526 999 \$	2 679 105 \$
Augmentation	5 000 000	10 762 759
Remboursement	(203 233)	(152 106)
Remise de dette	-	(5 762 759)
Solde de clôture	<u>12 323 766 \$</u>	<u>7 526 999 \$</u>

Les renseignements sur la provision pour pertes liées aux projets de développement industriel sont les suivants :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Solde, au début de l'exercice	2 526 999 \$	2 654 105 \$
Diminution au cours de l'exercice	<u>36 567</u>	<u>127 106</u>
	2 490 432	2 526 999
Montant net	9 833 334 \$	5 000 000 \$

7. Recettes et charges diverses

	<u>Recettes 2013</u>	<u>Charges 2013</u>
Recettes des ventes de pétrole	660 516 \$	657 502 \$
Vente de mobilier	24 475	24 475
Divers	<u>26 178</u>	<u>129 062</u>
	711 169 \$	811 039 \$

Gestion provinciale Itée

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2013

8. Charges d'exploitation

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Sécurité	138 988 \$	94 103 \$
Impôt foncier	292 318	88 725
Services publics	77 447	88 595
Services de gestion	84 092	87 471
Réparations et entretien	37 891	49 291
Frais environnementaux	-	19 800
	<hr/> 630 736 \$	<hr/> 427 985 \$

9. Instruments financiers

Les instruments financiers englobent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, la TVH à recevoir, les prêts aux sociétés clientes, le placement en actions, le montant à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick, les créditeurs et les charges à payer et le montant à payer à la province du Nouveau-Brunswick.

Les instruments financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux obligations et droits contractuels de l'instrument financier.

Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés aux actifs financiers ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés aux droits de propriété. Ils peuvent également être décomptabilisés lorsque l'obligation contractuelle a été acquittée, résiliée ou est arrivée à expiration.

La Société désigne ses instruments financiers comme suit :

- a) La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont mesurés selon leur juste valeur. On présume que la juste valeur correspond à la valeur comptable, qui est le coût historique.
- b) Les débiteurs, la TVH à recevoir, les prêts aux sociétés clientes, le placement en actions, le montant à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick, les créditeurs et charges à payer et le montant à payer à la province du Nouveau-Brunswick sont mesurés selon le coût.

La direction est d'avis que ces instruments financiers n'exposent pas la Société à d'importants risques liés aux taux d'intérêt ou de change.

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier ne s'acquitte pas de l'une de ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie. La Société gère ce risque en ayant recours à des procédures d'approbation de crédit pour les prêts de développement industriel et en effectuant une surveillance des paiements des débiteurs.

Gestion provinciale Ltée

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2013

Au 31 mars 2013, le risque de crédit maximal de la Société correspondait au projet de développement industriel – solde des prêts aux sociétés clientes de 4 650 126 \$.

Étant donné la nature à court terme de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des débiteurs, de la TVH à recevoir, des créditeurs et des charges à payer, on présume que la juste valeur représente la valeur comptable qui est le coût historique.

10. Dépendance économique

La Société dépend économiquement de la province du Nouveau-Brunswick pour le financement des projets approuvés et le règlement des garanties. Au cours de la période examinée, la Société a reçu de la province du Nouveau-Brunswick des contributions de 1 178 250 \$ (7 117 760 \$ en 2012) pour des projets de développement.

Certains services sont fournis à la Société par des ministères de la province du Nouveau-Brunswick dans le cours normal des activités et ils sont comptabilisés dans les présents états financiers. Les services les plus importants concernent des charges de 864 217 \$ pour des rénovations de bâtiments effectuées par le ministère des Transports et de l'Infrastructure. Ces charges sont constatées selon la valeur de l'échange.

11. Passifs éventuels

Au 31 mars 2013, la Société disposait d'une garantie de prêts en cours. En vertu de l'entente, le montant garanti ne doit pas dépasser le moindre de 15 000 000 \$ ou 75 % du solde du prêt. Le passif éventuel au titre de cette garantie s'élevait à 11 250 000 \$ au 31 mars 2013 (à 11 674 823 \$ en 2012). Toutes les pertes éventuelles seront assumées par la province du Nouveau-Brunswick.

La Société pourrait faire l'objet d'un litige dans le cadre de ses activités. Selon l'évaluation de la direction, il n'existe aucun risque de pertes importantes et elle n'a donc pas prévu de provision pour pertes dans les états financiers.

12. Engagements

En 2011, la Société a signé une entente de financement pluriannuelle d'un montant de 3 millions de dollars sur trois ans. Il reste 1 million de dollars à rembourser au cours du prochain exercice financier.

Gestion provinciale Itée

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2013

13. Changements aux éléments hors trésorerie

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Débiteurs	(22 680 \$)	(230 634 \$)
Montant à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick	700 000	(700 000)
Frais payés d'avance	(11 425)	-
Créditeurs et charges à payer	1 236 947	176 601
Passif environnemental	-	<u>1 600 000</u>
	<u>1 902 842 \$</u>	<u>845 967 \$</u>

14. Activité subséquente

Depuis août 2013, un bâtiment appartenant à la Société a été entièrement loué au gouvernement fédéral pour une période de cinq ans, incluant une option de résiliation du contrat après quatre ans. La Société a reçu du financement du Fonds consolidé de la province du Nouveau-Brunswick pour payer les améliorations locatives, les profits de la location du bâtiment devant être remis au Fonds consolidé. Des rénovations au coût de 1 737 289 \$ ont été effectuées pendant l'exercice pour améliorer les futures possibilités de service du bâtiment.

INVESTISSEMENTS
GESTION PROVINCIALE Ltée
Le 31 Mars 2013

Gestion Provinciale Ltée
Portefeuille des investissements et des engagements
31 Mars 2013

	2013	2012
	\$	\$
Investissements		
Projets de Développement industriel		
Prêt Connors Bros.	4 632 126	-
Prêt-subvention Maritime Cold Storage Limited	18 000	90 000
Autres		
Garantie de prêt Co-op Atlantic	11 250 000	11 674 823
Actions ACF Equity Atlantic Inc.	2 450 433	2 487 000
Immobilisations destinées à la location ou au développement		
Bâtiments	3 542 165	4 750 000
Terrain	972 200	972 200
Équipement	4 600	257 800
Autres	-	400 000
	<hr/> 4 518 965	<hr/> 6 380 000
Total des Investissements	<hr/> 22 869 524	<hr/> 20 631 823
Engagements		
Bay Ferries Limited	1 000 000	2 000 000
Total des Engagements	<hr/> 1 000 000	<hr/> 2 000 000